



Acte n° 2023C161

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 7

Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : FINANCES - Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2023 - Décision modificative n°1

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président chargé des finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget AMENAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITES 2023 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement (dépenses et recettes) 341 939,49 €
- En section d'investissement (dépenses et recettes) 0,00 €

Cette décision modificative permet :

En fonctionnement :

- De régulariser les charges transférées de 2022 en 2023 qui ne donneront pas lieu au paiement d'une facture en 2023 pour un montant global de 341 939,49€. Les comptes 6045, 605, 608 ont été provisionnés en dépenses et le compte 75888 « Produit divers de gestion courante » provisionné en recettes.

En investissement :

- Pas d'investissement.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni 07/09/2023,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** la décision modificative n° 1 du Budget AMENAGEMENT DES ZONES
D'ACTIVITES 2023 suivante :

D/R	Op.	Chap.	Compte	Réf fonctionnelle	Service gestionnaire	Axe analytique	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
							Libellés	Modification de crédits	Modification de crédits
D		011	6045	01	FINANCES	01		42 645,00	
D		011	605	01	FINANCES	01		288 504,96	
D		011	608	01	FINANCES	01		10 789,53	
R		75	75888	01	FINANCES	01	Autres produits de gestion courante/Produit divers de gestion courante		341 939,49
							TOTAL	341 939,49	341 939,49

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL



Affichage sous format électronique : 26/09/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

